



# LA VEILLE EMPLOI-FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE



N°530

07/06/2023

[veille@cariforefoccitanie.fr](mailto:veille@cariforefoccitanie.fr)



<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

- ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE ..... 1
- APPELS A PROJETS ..... 1
- APPRENTISSAGE - ALTERNANCE..... 3
- COMPETENCES ..... 3
- EMPLOI ..... 4
- FORMATION PROFESSIONNELLE..... 4
- ILLETTRISME-APPRENTISSAGE DE LA LANGUE..... 6
- INSERTION DES JEUNES..... 6
- INSERTION : PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP..... 7
- SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS..... 7
- VAE..... 10



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

## ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE

### Bilan économique 2022 - Occitanie

*Insee conjoncture Occitanie, n°37, Juin 2023*

Après le fort rebond de 2021, l'activité économique ralentit nettement en 2022 sous l'effet de la crise énergétique et d'une forte inflation. Néanmoins, l'emploi salarié résiste et augmente de 1,4 % sur un an en Occitanie. Cette résilience est portée par le redécollage de la filière aéronautique. La Haute-Garonne, très affectée par la crise sanitaire, est ainsi le département le plus dynamique de la région en 2022. Les départements plus agricoles subissent les conséquences de la sécheresse et de la hausse des coûts des intrants. La fréquentation touristique bénéficie de la levée des restrictions sanitaires et dépasse son niveau d'avant-crise au cours de l'été. En revanche, l'activité ralentit nettement dans la construction et le commerce, secteurs affectés par la hausse des prix et des taux d'intérêt.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7343435>

### Occitanie : la Région aux côtés des territoires

*Région Occitanie, Mai 2023*

Avec un budget de 3,7 Mds d'euros, la Région Occitanie est le 1<sup>er</sup> partenaire des collectivités mais aussi des entreprises qui font vivre et rayonner nos territoires.

Le rythme des investissements régionaux demeure très soutenu pour répondre à l'attractivité démographique de notre région qui doit accueillir plus de 42 000 nouveaux habitants chaque année et leur offrir de bonnes conditions de vie (emploi, logement, services publics...).

Il se poursuit, avec une articulation plus forte de l'ensemble des co-financeurs afin d'optimiser les chances de réussite de tous nos projets. Pour répondre aux besoins des territoires, la Région a fait évoluer ses dispositifs pour plus d'adaptabilité et de réactivité.

<https://www.laregion.fr/-La-Region-aux-cotes-des-territoires->

### Enquête sur l'évolution du besoin en compétences de la filière aéronautique & spatiale en Occitanie

*ORCI, Mai 2023, 64 p.*

Depuis 2020, l'ORCI Occitanie mène chaque année une enquête qui vise à analyser les besoins de la filière aéronautique et spatiale en Occitanie. Cette 3<sup>e</sup> édition de l'enquête vise à restituer les besoins à horizon 2023-2025 de la filière aéronautique et spatiale en Occitanie sur 52 compétences montantes. Ces 52 compétences constituent des réponses concrètes aux exigences de transformation structurelle de la filière : modernisation des facteurs de production pour faire face à la concurrence technologique internationale, maîtrise des chaînes de valeur, décarbonation de la production pour s'inscrire dans la transition environnementale, évolution de l'image de l'aéronautique et des modes de vie. Cette édition capitalise sur les éditions précédentes (2020, 2021) pour proposer une analyse de l'évolution des besoins en compétences, dans un contexte économique inédit marqué par des retournements de cycle brutaux depuis la crise Covid de 2020.

<https://www.orci-occitanie.fr/etudes/enquete-sur-levolution-du-besoin-en-competences-de-la-filiere-aeronautique-spatiale-en-occitanie>

## APPELS A PROJETS

**Branche professionnelle Métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé. Etude sur les besoins en compétences de la branche - Opcommerce**

**Date limite de réponse le 22 juin 2023 à 23:59**

<https://www.lopcommerce.com/partenaire/marches-publics-appels-a-propositions/appels-a-propositions/>

### **Offre de formation collective métier-Formation pour les salariés de la branche professionnelle des pharmacies d'officine - OPCO EP**

**Date limite de réponse le 26 juin 2023 à 12h00**

<https://www.opcoep.fr/appels-d-offres/offre-de-formation-collective-metier-formation-pour-les-salaries-de-la-branche-0>

### **Formation aux permis et Caces pour les sapeurs-pompiers professionnels et/ou volontaires et personnels administratifs et techniques spécialisés du SDIS de l'Hérault**

**Date limite de réponse le 29 juin 2023**

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/formation-aux-permis-et-caces-pour-les-sapeurs-pompiers/ao-9000537-1>

### **Appel à projets "Cordées de la réussite" Occitanie 2023 - DREETS Occitanie**

Dispositif porté par les ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la politique de la ville, les Cordées de la réussite constituent le cadre de référence national pour la mise en œuvre d'actions visant à accroître les opportunités de parcours des collégiens et des lycéens qui, en raison de leur origine sociale et/ou territoriale et/ou de genre, n'entreprennent pas ou décrochent d'études post bac en rapport avec leurs aspirations et leurs compétences.

**Date limite de dépôt des projets le 30 juin 2023**

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Appel-a-projets-Cordees-de-la-reussite-Occitanie-2023>

### **Compétences plus 2 - Région Occitanie**

**Date et heure limite de remise des plis le 6 juillet 2023 à 12h00**

<https://marchesformation.laregion.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=36&orgAcronyme=u6i>

### **Parcours qualifiants 2 -Région Occitanie**

**Date et heure limite de remise des plis le 6 juillet 2023 à 12h00**

<https://marchesformation.laregion.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=37&orgAcronyme=u6i>

### **Développement de la formation professionnelle dans le BTP : Concevoir une offre de formation (thème 1) - Comité Central de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et de Travaux Publics**

**Date d'échéance le 31 juillet 2023 à 20:00**

<https://www.appels-a-projets-cccabtp.fr/appels-a-projets/developpement-la-fp-dans-le-btp-concevoir-une-offre-de-formation-theme-1>

### **Développement de la formation professionnelle (thème 2) - Comité Central de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et de Travaux Publics**

**Date d'échéance le 31 juillet 2023 à 20:00**

<https://www.appels-a-projets-cccabtp.fr/appels-a-projets/developper-la-fp-dans-le-btp-mettre-en-place-une-demarche-de-veille-theme-2>

## APPRENTISSAGE - ALTERNANCE

**Mise en œuvre du traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Service dématérialisé de l'apprentissage dans le secteur privé et le secteur public industriel et commercial » - Arrêté du 3 mai 2023 modifiant l'arrêté du 7 juin**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047636811>

### **L'apprentissage : faire le bon choix en 2023**

*Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Mai 2023*

Plus de 830 000 contrats ont été signés en 2022, soit une progression de 14 % par rapport à 2021.

Pour informer et continuer à viser l'objectif d'1 million de contrats d'apprentissage d'ici 2027, le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion lance une campagne de valorisation de l'apprentissage auprès des jeunes, de leurs parents et des entreprises. Tous sont invités à faire le choix de l'apprentissage pour la rentrée 2023 à travers des témoignages d'apprentis et maîtres d'apprentissage de multiples horizons professionnels et plus particulièrement sur des secteurs en tension.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/l-apprentissage-faire-le-bon-choix-en-2023>

## COMPETENCES

**Année européenne des compétences : Quels enjeux pour cette année ? Comment et pourquoi faire labelliser un événement autour des compétences ? Replay - Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion**

L'Année européenne des compétences a été lancée officiellement le 9 mai 2023, lors de la Journée de l'Europe. L'objectif est de mettre en avant le sujet des compétences partout dans l'Union Européenne et donner un nouvel élan à l'accès à la formation et au conseil en évolution professionnelle tout au long de la vie, pour permettre à l'Europe de développer les compétences d'avenir.

L'enjeu de ce webinar était pour les participants d'en savoir plus et de pouvoir poser toutes leurs questions sur le lancement et le déroulé de cette Année européenne des compétences.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/webinaire-le-ministere-du-travail-lance-l-annee-europeenne-des-competences-en>

### **Les compétences nécessaires à la transition, vues par les actifs**

*The Shift Project, Mai 2023, 33 p.*

Cette étude s'inscrit dans la lignée de nos travaux sur l'intégration des enjeux socio-écologiques dans les formations de l'enseignement supérieur et plus particulièrement de notre projet sur les formations de l'ingénieur : le projet ClimatSup INSA.

Elle confirme et précise les conclusions d'autres études sur la nécessité de mieux former la population aux enjeux socio-écologiques, y compris du point de vue de professionnels actifs.

Pour l'enseignement supérieur en général et les formations d'ingénieur en particulier, cela légitime et encourage fortement les organismes de formation à se saisir de la question des compétences nécessaires à la transition socio-écologique.

<https://theshiftproject.org/article/sondage-climatsup-insa/>

### La situation du marché du travail au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

DARES, Mai 2023, 12 p.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, l'emploi augmente de 0,2 % (+42 000 postes), porté notamment par le secteur tertiaire marchand. Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois progressent nettement (+2,1 % sur le trimestre), alors que les embauches en contrat de plus d'un mois (CDD longs et CDI) reculent (-0,8 %).

Chiffres clés sur le marché du travail au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 : Emploi, chômage, difficultés de recrutement, salaires....

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/la-situation-du-marche-du-travail-au-1er-trimestre-2023>

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### La réalité virtuelle au service de l'inclusion et de la santé – Webinaire le 15 juin à 11h30 - FFFOD

Comment la réalité virtuelle peut permettre de rendre la formation plus immersive et inclusive ?

Ce webinaire présentera trois retours d'expérience : dans le domaine de la santé, du handicap et du médico-social.

<https://www.fffod.org/s-informer/article/la-realite-virtuelle-au-service-de-l-inclusion-et-de-la-sante>

### Rapport d'activité 2022 de la médiation de France compétences

France compétences, Juin 2023, 46 p.

Dans ce 4<sup>ème</sup> rapport, la Médiatrice de France compétences revient sur le suivi des précédentes recommandations et en formule de nouvelles. Au total, en 4 ans d'activité, la Médiatrice a reçu plus de 1 300 demandes et émis 13 recommandations. Propositions pour l'année 2023 :

- Concernant l'accès au dispositif « démission-reconversion », la Médiatrice invite à une évolution législative pour rétablir une équité entre les salariés de droit privé dont l'employeur cotise au régime général d'assurance chômage et les salariés de droit privé dont l'employeur assure lui-même ses salariés contre le risque du chômage.
- La Médiatrice propose que la réglementation soit plus explicite sur les conditions d'éligibilité des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique afin de ne pas empêcher les véritables reconversions de salariés qui s'engagent dans un projet de transition professionnelle qui ne peut pas être accompagné par l'employeur. La Médiatrice recommande également que les équipes techniques des associations Transitions Pro ne bloquent pas le dépôt de ces dossiers afin qu'ils puissent faire l'objet d'un examen par la Commission paritaire, seule compétente pour apprécier la pertinence des projets.
- Les positionnements préalables requis dans le cadre des projets de transition professionnelle sont réalisés de manière très inégale d'un organisme de formation à un autre et conduisent rarement à une individualisation de la durée de la formation, y compris lorsque des compétences transférables sont facilement identifiables. Dans son rapport, la Médiatrice fait des propositions, notamment en vue de mener une réflexion sur la mise en œuvre d'un forfait parcours.
- La Médiatrice met en évidence une cotation insuffisante pour les dossiers des salariés qui projettent une reconversion adaptée et nécessaire à leur état de santé, et propose donc d'augmenter le nombre de points attribués à cette priorité.

Les chiffres au titre de l'année 2022 enregistrent pour la première fois une baisse des demandes éligibles et la Médiatrice constate un déficit de visibilité et de communication sur sa fonction.

<https://www.francecompetences.fr/fiche/rapport-dactivite-2022-de-la-meditation-de-france-competences/>

### **Les mondes pluriels de la formation des demandeurs d'emploi**

*PADDEU Josiane, VENEAU Patrick, Bref CEREQ, n°440, Juin 2023, 4 p.*

Le paysage de la formation des demandeurs d'emploi connaît depuis les années 2000 une série de réformes, dont la plus emblématique concerne la refonte du compte personnel de formation (CPF) par la loi du 5 septembre 2018. Comment ces évolutions ont-elles affecté les organismes de formation et leur offre ? Une recherche conduite par le Céreq montre que ce paysage, décrit jusque-là comme plutôt homogène, est en réalité pluriel et traversé par des conceptions de la formation très différentes. Celles-ci constituent des « mondes » aux logiques hétérogènes. Deux de ces « mondes » se distinguent cependant dans ce paysage : celui de la formation « agile » et celui de la formation « marchande ».

<https://www.cereq.fr/organisme-de-formation-demandeurs-demploi>

### **FNE Formation : nouvelle mobilisation, nouvelles orientations - Instruction du 21 avril 2023 relative à la mobilisation du FNE-formation en 2023**

*Centre Inffo, Mai 2023*

Cette instruction fixe les modalités de mobilisation du FNE Formation et de conventionnement entre l'Etat et les Opco dans ce cadre.

Le FNE est désormais confirmé comme instrument au service des transitions (transition écologique, numériques, alimentaire), tout en restant capable d'apporter des réponses de formation adaptées en cas de crise (Covid 19) ou de besoins spécifiques (besoins de formation liés aux grands événements sportifs comme la coupe de rugby 2023 et les jeux olympiques et paralympiques 2024).

Sont éligibles toutes les entités, quel que soit leur forme ou statut juridique, exerçant une activité économique. Sont considérées comme telles les entités exerçant une activité artisanale ou d'autres activités à titre individuel ou familial, les sociétés de personnes ou les associations qui exercent régulièrement une activité économique.

<https://www.centre-inffo.fr/site-droit-formation/fne-formation-nouvelle-mobilisation-nouvelles-orientations>

### **Mobiliser et former les talents du numérique**

*Institut Montaigne, Mai 2023, 62 p.*

En 2022, près de 10 % des emplois dans les métiers du numérique n'étaient ainsi pas pourvus. Avec une croissance de plus de 6 % par an du nombre d'emplois dans le secteur entre 2018 et 2021 - soit près de trois fois plus que la moyenne - ce problème risque de devenir structurel. Pour y faire face, l'Institut Montaigne estime que 845 000 personnes doivent être formées entre 2023 et 2030 ; et au moins 130 000 personnes par an en 2030. Or en 2022, seules 70 000 personnes ont rejoint les métiers du numérique.

L'offre de formation doit donc doubler à horizon 2030. Le gouvernement s'est déjà fixé l'objectif de former au moins 400 000 talents du numérique sur la durée du quinquennat. Pour y parvenir, il faut en priorité attirer plus de candidats vers les parcours de formation et de reconversion avec une campagne de communication nationale adressée aux « talents cachés » du numérique, notamment féminins. En parallèle, il faut développer l'offre de formation à tous les niveaux : dès l'école, en introduisant un enseignement du numérique à part entière dans tous les collèges et lycées dès la 5ème ; dans l'enseignement supérieur, en associant une formation au numérique à toutes les disciplines ; au sein de la formation professionnelle, en facilitant l'évolution et le passage à l'échelle des initiatives qui répondent aux besoins du marché. Enfin, l'Etat doit être en capacité d'anticiper les évolutions du marché du travail et de piloter l'appareil de formation en conséquence, c'est-à-dire d'effectuer un exercice annuel de gestion stratégique des emplois et compétences (GSEC) de la nation, suivi au plus haut niveau de l'Etat.

<https://www.institutmontaigne.org/publications/mobiliser-et-former-les-talents-du-numerique>

### **Décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux - Mai 2023**

*France compétences, Mai 2023, 7 p.*

<https://www.francecompetences.fr/fiche/decisions-denregistrement-aux-repertoires-nationaux-avril-2023/>

## **Les étudiantes en formation d'infirmière sont trois fois plus nombreuses à abandonner en première année en 2021 qu'en 2011**

*Etudes et résultats Drees, n°1266, Mai 2023, 7 p.*

Depuis 2019, le nombre d'étudiantes en première année de formation d'infirmière progresse fortement pour atteindre près de 35 500 en 2021, après être resté globalement stable dans les années 2010, autour de 31 000. Le nombre de diplômées chaque année a cependant baissé de 7 % entre le pic des années 2010 et 2021 (de 26 500 à 24 500), les infirmières diplômées en 2021 n'étant pas encore concernées par la hausse des effectifs des promotions. Le nombre de présentées au diplôme en 2021 représente 86 % du nombre d'étudiantes entrées en formation trois ans plus tôt. Cependant, l'écart restant ne peut pas s'interpréter directement comme un taux d'abandon en cours d'études des étudiantes ayant débuté leur formation en première année en 2018. En effet, il ne tient pas compte des événements individuels de scolarité – autres qu'une interruption définitive de la scolarité – pouvant expliquer un allongement ou une diminution de la durée de formation : césure, arrêt maladie, congé maternité, passerelle ou équivalence, redoublement ou échec au diplôme, etc.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/les-etudiantes-en-formation-dinfirmiere-sont>

## **ILLETTRISME-APPRENTISSAGE DE LA LANGUE**

### **Journée défense et citoyenneté 2022 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture**

*Les notes d'information de la DEPP, n°22, Juin 2023, 4 p.*

Près de la moitié d'entre eux peut être considérée en situation d'illettrisme. Par ailleurs, plus d'un jeune sur dix a une maîtrise fragile de la lecture. Plus des trois quarts des lecteurs sont efficaces.

Les performances en lecture progressent avec le niveau d'études. Elles sont globalement plus élevées chez les filles que chez les garçons. Les jeunes des DROM sont particulièrement concernés par les difficultés de lecture. En France métropolitaine, c'est dans la moitié nord que les difficultés de lecture sont les plus fréquentes.

<https://www.education.gouv.fr/journee-defense-et-citoyennete-2022-plus-d-un-jeune-francais-sur-dix-en-difficulte-de-lecture-378302>

## **INSERTION DES JEUNES**

### **Les chiffres clés de la jeunesse 2023**

*INJEP, Mai 2023, 61 p.*

Ce recueil est le fruit d'une collaboration avec les services statistiques ministériels, l'INSEE et les organismes publics producteurs de données sur la jeunesse. Il propose aux acteurs de jeunesse et au grand public de mieux connaître les spécificités des 15-30 ans dans des domaines aussi variés que la démographie, l'éducation, l'emploi, l'engagement et la participation, les loisirs, le sport, la culture, la justice, ou encore la santé.

<https://injep.fr/publication/les-chiffres-cles-de-la-jeunesse-2023/>

### **Comment l'âge de sortie des études initiales s'articule-t-il avec le début de carrière professionnelle ?**

*GOUYON Marie, MAHKZOU M Sonia, DARES, Mai 2023, 23 p.*

Les sortants précoces du système scolaire rencontrent de plus en plus de difficultés d'insertion sur le marché du travail au fil des générations.

L'insertion professionnelle et l'obtention d'un premier emploi n'ont pas forcément lieu immédiatement après la fin des études. Le délai d'insertion est notamment lié au niveau de qualification, et il est plus long pour les personnes sorties le plus tôt de leurs études : en moyenne entre 2014 et 2020 moins d'un quart des personnes sorties avant 16 ans sont en emploi (au sens du BIT) dans les quatre ans qui suivent leur sortie du système

scolaire. Ce délai d'entrée dans la vie active a par ailleurs augmenté au fil des générations pour les personnes sorties précocement du système scolaire.

Une part importante de personnes, qui augmente avec l'âge, travaille tout en poursuivant ses études. C'est notamment le cas pour les personnes en alternance, qui représentaient 5 à 10 % des étudiants entre 17 et 20 ans sur la période 2014-2020.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/comment-lage-de-sortie-des-etudes-initiales-sarticule-t-il-avec-le-debut-de-carriere>

## INSERTION : PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

### La relation du CFA avec l'entreprise - série webinaire Handicap et apprentissage - le 07 juillet 2023 de 10h30 à 12h00 -OPCO Atlas

Ce webinaire, élaboré en collaboration avec les référents Handicap des CFA du réseau CFAtlas, l'Agefiph et Cap emploi, s'inscrit dans un cycle de travail pensé et créé spécifiquement pour les OFA et les CFA, afin de favoriser le partage entre pairs des secteurs d'activités de l'ensemble des branches professionnelles d'Atlas.

Au programme :

Des témoignages de vos pairs sur la relation du CFA avec l'entreprise autour de l'inclusion et du handicap, Les interventions de l'Agefiph, Cap Emploi et d'Atlas.

<https://www.opco-atlas.fr/actualites/webinaire-handicap-et-apprentissage-save-date-le-07-juillet-en-matinee.html>

### Emploi et handicap : 17 mesures nouvelles

*Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Mai 2023, 8 p.*

L'objectif de plein emploi doit bénéficier à tous ceux qui rencontrent des difficultés particulières et c'est à ce titre que le gouvernement a renforcé ces dernières années sa politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Afin de poursuivre cet engagement, la Conférence nationale du handicap (CNH) qui s'est tenue le 26 avril sous l'autorité du président de la République a donné un nouveau cap pour les quatre prochaines années. Elle a abouti à 17 propositions concrètes et transformatrices avec une ambition majeure : cesser d'enfermer les personnes dans des dispositifs et des parcours spécifiques et rendre l'environnement professionnel de droit commun accessible quel que soit le handicap.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/emploi-et-handicap-17-mesures-nouvelles>

## SECTEURS D'ACTIVITE – METIERS

### Datavisualisation sur les métiers en 2030

*France Stratégie, Mai 2023*

Le rapport Les Métiers en 2030, coréalisé par France Stratégie et la Dares, dresse un panorama chiffré des perspectives des métiers à l'horizon 2030 qui intègre à la fois les grandes tendances observées par le passé et les évolutions attendues dans les années à venir. Cette datavisualisation permet de consulter l'intégralité des données pour chaque métier, chaque secteur et chaque région.

<https://www.strategie.gouv.fr/actualites/datavisualisation-metiers-2030-0>



## **L'attractivité des métiers du numérique et de l'ingénierie pour les femmes en France**

*OPIIEC, Mai 2023, 92 p.*

Les entreprises de la branche connaissent une sous-représentation des femmes dans les secteurs du numérique et de l'ingénierie notamment.

Cette étude montre que dans les choix de spécialités menant aux métiers du numérique ou de l'ingénierie, les filles ne représentent que 14 % dans la spécialité Numérique et Sciences Informatiques (NSI) d'une part, et seulement 13 % dans la spécialité Sciences de l'Ingénierie et Sciences Physiques (SI) d'autre part. Quant aux choix d'études supérieures, 23 % des candidatures aux formations dans le numérique et 34% dans l'ingénierie sont effectuées par des filles.

Que se soient dans les métiers du numérique, notamment « ingénieur-es et cadres d'études » et « chef-fes de projets informatiques, responsables informatiques » et ceux de l'ingénierie, en particulier, « ingénieur-es et cadres techniques de l'industrie » et « ingénieur-es et cadres techniques du BTP », le taux de féminisation peine à atteindre les 30 %.

16 actions de recommandations phares regroupées en trois grandes thématiques sont proposées :

- des actions de promotion des métiers,
- des actions de communication, d'information et de sensibilisation
- des actions sur le recrutement, l'intégration, la formation et l'évolution professionnelle.

<https://www.opiiec.fr/etudes/138991>

## **Dossier de presse - 15 engagements pour améliorer l'emploi des travailleurs saisonniers dans le tourisme. Feuille de route 2023-2025**

*Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Mai 2023, 18 p.*

Le tourisme offre de nombreuses opportunités d'emplois et constitue également une voie privilégiée d'insertion pour les plus jeunes et les demandeurs d'emploi. Le secteur du tourisme emploie environ 300 000 saisonniers chaque année. Cette saisonnalité est également un levier pour découvrir un métier, constituer un vivier de recrutement et créer des vocations. L'emploi saisonnier doit être le commencement d'une réflexion pour inciter jeunes et demandeurs d'emplois à se tourner vers ces métiers à plus long terme.

La branche de l'hôtellerie-restauration fait face à un déficit du nombre de saisonniers et à des tensions de recrutements particulièrement exacerbées sur la saison estivale 2022 et hivernale 2022-2023. Sur cette période, 65 000 postes de saisonniers n'ont pas pu être pourvus faute de candidats.

Face cette situation, les acteurs publics et privés de l'emploi et de la formation professionnelle se mobilisent pour proposer des solutions concrètes pour développer les métiers saisonniers, que ce soit en augmentant les salaires, du côté des professionnels, ou en valorisant et augmentant les moyens des filières professionnelles et d'apprentissage ainsi que les formations, comme le fait l'Etat.

Cette feuille de route à vocation à s'enrichir progressivement au cours des trois années, ses résultats feront l'objet d'un bilan périodique et ses objectifs seront éventuellement réorientés dans le cadre du Comité de filière du Tourisme.

<https://presse.economie.gouv.fr/31052023-dossier-de-presse-15-engagements-pour-ameliorer-lemploi-des-travailleurs-saisonniers-dans-le-tourisme/>

## **La carrosserie-peinture automobile**

*Observatoire de l'Anfa, Autofocus, n°102, Mai 2023, 13 p.*

Comptant près de 17 804 ateliers répartis entre les mécaniciens réparateurs automobiles, les réseaux constructeurs et les carrosseries indépendantes (dont 80 % sont regroupées en réseaux), le secteur de la carrosserie-peinture voit depuis plusieurs années son économie évoluer en lien avec l'activité de réparation-collision.

Côté emploi, le secteur qui se compose de 22 576 carrossiers et 592 peintres qualifiés observe un vieillissement de cette catégorie de salariés. Les départs en retraite signifient pour les entreprises des pertes de compétences pourtant longues à acquérir du fait de la nécessaire pratique du geste professionnel. Raison pour laquelle ces profils sont désormais très recherchés sur le marché de l'emploi, au point de complexifier les recrutements

dont près de la moitié ont été jugés difficiles en 2022. Néanmoins, le secteur ne manque pas de main-d'œuvre, avec un nombre de jeunes en formation en progression continue : à la rentrée 2022, la filière a comptabilisé 14 781 inscrits dont 8 759 en alternance. Les effectifs en alternance ont progressé de 69 % depuis la rentrée 2014/15, en réaction aux tensions sur le recrutement qui se sont accélérées à cette période. L'embauche dans le secteur reste donc intensive et la difficulté de recrutement des entreprises se concentrent en particulier sur les profils expérimentés.

<https://www.anfa-auto.fr/actualites/lanfa-publie-un-nouvel-autofocus-sur-le-secteur-de-la-carrosserie-peinture-automobile>

### **Fin de carrière des seniors : quelles spécificités selon les métiers ?**

*FLAMAND Jean, Note d'analyse de France Stratégie, n°121, Avril 2023, 12 p.*

Afin de lutter contre l'inégalité des chances, il est nécessaire d'établir des constats clairs sur les caractéristiques qui influencent (ou non) les trajectoires des individus. Cette note analyse le pouvoir prédictif du sexe, de l'environnement familial (profession des parents, ascendance migratoire) et territorial (région et type de territoire) sur le niveau de revenu d'activité perçu pendant la première partie de la vie active.

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/fin-de-carriere-seniors-specificites-selon-metiers>

### **Stratégie nationale en faveur des métiers d'art**

*Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Mai 2023*

Les métiers d'art sont des métiers d'excellence et de savoir-faire. À l'heure où l'intelligence artificielle progresse, il est nécessaire de préserver ces savoir-faire et de les promouvoir.

Ce plan s'appuie sur les manufactures nationales ainsi que plusieurs organismes associés : l'Institut National des Métiers d'Art, les Chambres des métiers et de l'artisanat, Bpifrance ou encore la Banque des Territoires. Il a vocation à créer des synergies nouvelles entre acteurs privés et publics. Ce plan doit donner aux métiers d'art les moyens et les capacités de se structurer véritablement. L'enjeu est de conclure, d'ici 2025, en lien avec les acteurs privés, un contrat stratégique de filière qui permettra de déployer en faveur des métiers d'art une grande politique économique et culturelle cohérente et durable.

Selon les estimations, les métiers d'art représentent plus de 60 000 entreprises et 150 000 professionnels pour un chiffre d'affaires cumulé estimé à 19 milliards d'euros en 2019, dont huit milliards à l'export. Actif patrimonial majeur et secteur d'avenir pour l'économie française, les métiers d'art peuvent jouer un rôle considérable dans une économie plus respectueuse des individus et des ressources.

<https://www.economie.gouv.fr/metiers-de-la-main-metiers-de-demain-une-nouvelle-strategie-nationale-en-faveur-des-metiers-dart>

### **Observatoire de l'emploi du jeu vidéo en France - Edition 2023**

*Agence française pour le jeu vidéo, Mai 2023*

Cette étude est éditée avec le soutien de Gaming Campus. Les données proviennent des annuaires et du portail de l'emploi de l'afjv qui recueille la quasi-totalité des offres d'emploi et de stage de l'industrie française du jeu vidéo.

La région Ile-de-France qui était en décroissance depuis plusieurs années montre une forme de résilience puisque le nombre de sociétés du secteur est identique à celui de 2021.

La seconde région - Auvergne-Rhône-Alpes - perd 1 point (13 %). Les régions suivantes, dans l'ordre, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France sont stables à respectivement 9 %, 8 % et 6 %.

Le 100 % télétravail continue de progresser en 2022 (5 % des annonces). La région Ile-de-France continue de représenter plus de la moitié des annonces et concentre à elle seule 53 % des offres d'emploi (-1%).

<https://emploi.afjv.com/observatoire/regions.php>

### **Expérimentation permettant la conclusion de contrats de professionnalisation associant des actions de validation des acquis de l'expérience - Décret n° 2023-408 du 26 mai 2023**

*Légifrance, Mai 2023*

Ce texte définit les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation permettant la conclusion de contrats de professionnalisation associant des actions en vue de la validation des acquis de l'expérience afin de favoriser l'accès à la certification et à l'emploi, prévue à l'article 11 de la loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi. Il précise notamment le public éligible à l'expérimentation, les certifications concernées, ainsi que la nature et les modalités de prise en charge financière des actions réalisées dans ce cadre. Il détermine également les modalités d'évaluation de l'expérimentation.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047596683>

### **Exploiter les vertus potentiellement formatives du travail : de la VAE à l'Afest**

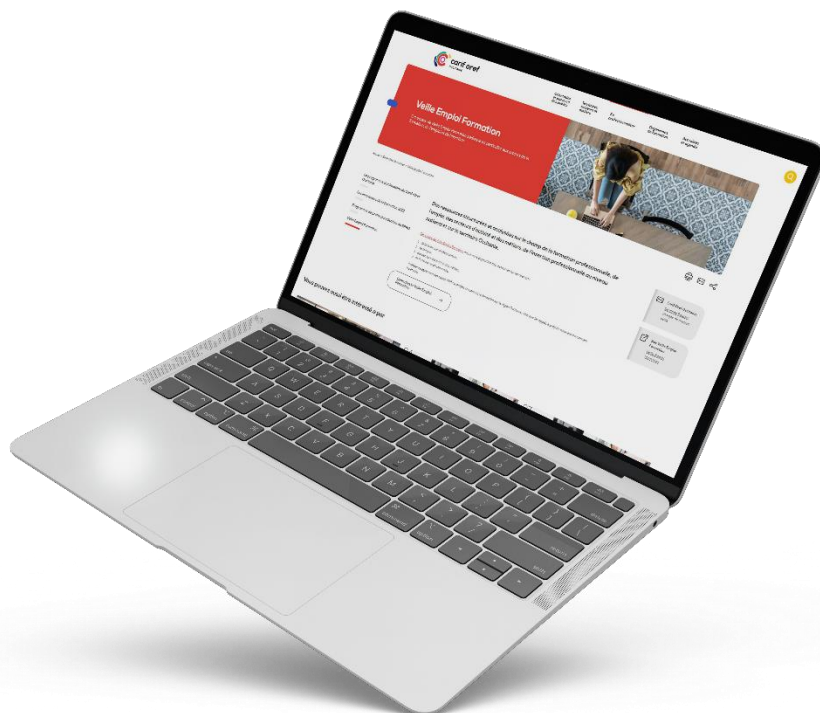
*DELAY Béatrice, ULMANN Anne Lise, SAVOIRS, Mai 2023, 13 p.*

Cet article revient sur deux dispositifs, qui ont en commun de concevoir les apprentissages en mobilisant l'activité de travail. La période de vingt ans, qui sépare la reconnaissance institutionnelle de la VAE de l'Afest montre l'importance du temps long pour installer de tels renversements de perspectives. Nous soutiendrons l'hypothèse que ces dispositifs contribuent à l'instauration d'une nouvelle épistémologie de la formation, en revenant sur leurs contextes d'émergence, leurs enjeux et en mettant en évidence ce qui les différencie ou rapproche et les ruptures qu'ils engendrent au regard d'approches plus classiques de la formation.

<https://www.cairn.info/revue-savoirs-2023-1-page-135.htm&wt.src=pdf>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>



## La veille emploi-formation du Carif-Oref Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Sandrine ROUSSEL

Réalisation : Carif-Oref Occitanie



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen